

Abonnement pour Lyon :

Un an	15	francs.
Six mois	8	id.
Trois mois	4	25



Abonnement pour les départements :

Un an	25	francs.
Six mois	13	id.
Trois mois	7	id.

TRIBUN DU PEUPLE

5 c.

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,

5 c.

LE NUMÉRO.



PARAISANT TOUS LES JOURS.

LE NUMÉRO.

Se distribue à Lyon, Petite rue Mercière, n. 16, au troisième.

Des fonctions publiques à remplir, une indisposition dans les temps de rudes labeurs, ne me permettant plus de continuer la rédaction du *Tribun du peuple*, j'ai donné ma démission au club central, dans sa séance du 31 mars. Le citoyen Berteault, rédacteur de *la République*, me remplace, en fondant sa feuille dans le *Tribun*.
Lyon, 1^{er} avril 1848. G. CHARAVAY.

AUX LECTEURS DE LA RÉPUBLIQUE.

Les corporations ouvrières et les clubs du département du Rhône, en s'unissant en une seule société, ont donné aux journalistes vraiment démocrates un exemple que plusieurs de ceux-ci s'empressent de suivre.

En conséquence, le journal *la République*, d'après le vœu émis par un grand nombre de clubs, s'est joint au *Tribun du Peuple*.

La rédaction en chef des deux feuilles réunies nous a été confiée en remplacement du citoyen Charavay qui s'est retiré volontairement pour cause de santé d'abord, et pour quelques raisons très-légitimes, quoique particulières.

En conséquence, nous invitons ceux qui sympathisaient avec nous à reporter sur le *Tribun du Peuple* le concours qu'ils avaient prêté à *la République*.

L'esprit qui nous animait n'a point changé avec le titre de notre journal.

Ad. BERTEAULT,
Rédacteur de *la République*.

POLITIQUE NOUVELLE.

Le terrain de la politique a changé du tout au tout depuis cinquante années. A l'époque de notre première révolution, le problème à résoudre ne dépassait pas les étroites limites que lui avait tracées la mesquine ambition du tiers-état. Il s'agissait alors de remplacer les nobles par les bourgeois. Rien de plus.

Combien est plus grande et plus majestueuse la question agitée aujourd'hui. Ce n'est plus une classe qui veut se substituer à une autre classe, c'est un peuple qui réclame sa place au soleil. Mais aussi, que de difficultés ! Qu'importe si la tâche est grande ; le cœur ne faillira pas aux hommes que le peuple investira de sa confiance, et cette fois le sang humain n'aura point été stérile.

DÉPART VOLONTAIRE DES SAVOISIENS.

Discours prononcé au faubourg de Bresse, au moment de la séparation, par le citoyen Joseph Lentillon,
secrétaire au comité de la guerre.

Citoyens frères,

La manifestation d'aujourd'hui prouve une fois de plus la sincérité de nos bons sentiments pour vous. La France a les sympathies des nations, elle répondra toujours à cette confiance par le dévouement. Dites à vos compatriotes que nous serons prêts, au premier signal, à verser notre sang pour le triomphe de nos principes

dans tous les pays. Si les peuples ont les mêmes espérances c'est qu'ils ont le même intérêt, la même ambition généreuse. Dites à vos frères, qui sont aussi les nôtres, que la France ne veut pas de guerre de territoire mais de principes ; mais surtout pas de violences ; persuadez aux grands que le bonheur n'est pas dans la domination mais dans une juste répartition des avantages dont ils sont favorisés. Dites-leur, à vos frères, que la mission de la France n'est pas d'asservir mais d'affermir ses voisins, de leur tendre une main secourable et de les élever à une vie supérieure par l'exemple de son développement intellectuel. Dites-leur enfin que les conquêtes après lesquelles elle aspire c'est l'émancipation, c'est l'union fraternelle mais libre et indépendante de tous les peuples.

Eh bien ! frères Savoisiens et autres, c'est par la propagande et par la persuasion que comme nous vous triompherez... Travaillez sans relâche... Et quand votre tâche sera finie revenez alors, nous vous accueillerons avec transport. Car il nous tarde de voir tous les hommes réunis dans un même embrassement, il nous tarde enfin de voir d'un pôle à l'autre flotter le même drapeau et régner les mêmes sentiments de fraternité.

Vive la république universelle !!

(De toutes parts : Vive la République universelle !

Les Savoisiens jurent de défendre nos principes,

L'ARMÉE.

Un démocrate du 13^{me} léger nous fait parvenir la lettre suivante. Elle nous montre l'état actuel de l'esprit de la garnison.

Lyon, 30 mars.

Citoyen rédacteur,

En proie à mille soupçons, l'armée frémissait opprimée, le 13^e léger, surtout, conduit par des chefs aux opinions rétrogrades a rompu ses chaînes et s'est en quelque sorte insurgé ; des mesures violentes avaient été prises pour comprimer le patriotisme des troupes ; les punitions habituellement très fortes, devenaient tellement exorbitantes, que, pour un retard de dix minutes à l'appel du soir, on infligeait 15 jours de salle de police et même de prison, ces violences n'étaient exercées que pour empêcher de fréquenter les clubs, et faire comprendre aux soldats que, si en dépit de leurs chefs, ils jouissaient de leurs droits électoraux, l'arbitraire avait toujours pour lui l'appui d'un règlement féroce et les vices d'une organisation toute monarchique (inqualifiable non sens du sein d'un état républicain fondé sur le principe de l'élection) ; il est résulté de la conduite déloyale du corps d'officiers, une fermentation redoutable qui n'attendait que l'occasion pour se traduire en faits.

Un acte, comme on s'en est tant permis sous le régime du bon plaisir, a déterminé l'explosion ; il est permis de boire jusqu'à dix heures dans les cantines du quartier ; hier au soir, un grand nombre de soldats s'y étaient donné rendez-vous et redisaient en cœur nos chants nationaux,

lorsque l'adjudant s'avisait de trouver cette manifestation indécente ; il ordonna de fermer la cantine et fit même saisir quelques-uns des plus animés, qu'est-ce à dire et que voulez-vous ? s'écrièrent les soldats ; arrière le carliste et livrez-nous les clefs des salles de police, ou nous ne répondons de ce qui peut arriver, l'adjudant s'esquiva ; mais ne livra pas les clefs, alors un cri unanime s'éleva : brisons les serrures des salles de discipline, et mettons en liberté nos camarades ! protestons par le chant de la Marseillaise contre les injustices dont nous sommes victimes ! les portes cédèrent bientôt sous les coups redoublés de lourdes pierres, et les détenus, mêlés à leurs libérateurs, s'élançèrent sur les remparts, en criant vive la République ! vive les Lyonnais ! cris auxquels répondirent aussitôt les formidables échos des deux rives du Rhône.

Après une heure ou deux d'agitation, le bruit cessa de lui-même, et bientôt tout rentra dans l'ordre, le 13^e léger avait protesté contre les mauvaises intentions de ses chefs, il avait mérité la confiance de ses compatriotes.

S'il arrivait que, par suite de rapports fallacieux, quelqu'un parvint à désigner une ou plusieurs victimes, à la vindicte des chefs, nous vous adjurons, citoyens ! de détourner l'orage et de prendre sous votre protection vos frères du 13^e léger, dont tout le crime est de n'avoir pas voulu douter du salut de la république.

Un soldat démocrate du 13^e léger.

EXAMEN DES CANDIDATURES.

RÉCRIMINATIONS.

Lyon, 23 mars 1848.

Au citoyen gérant du *Tribun du peuple*.

Citoyen,

Dans le numéro de votre journal du 27 courant, à l'article intitulé : *Examen des candidatures*, je lis :

« De Rembau n'a pas d'opinions politiques ni sociales connues. Il ne se prononce pas ; qu'est-ce qui le recommanderait donc au choix des électeurs ? »

Les professions de foi, par le temps qui court, sont trop faciles pour qu'il y ait quelque mérite à en faire. Je n'entends donc nullement parler de moi ni de mes opinions politiques ou sociales. Si quelques amis ont cru devoir me porter à la candidature, il est probable que c'est parce qu'ils m'en ont jugé digne. C'est à eux et non à moi d'éclairer le public. Je veux simplement faire remarquer que cette manière leste et tranchante de décider du mérite de tel ou tel candidat, peut être fort commode, mais qu'elle est à coup sûr l'indice d'un esprit de coterie nuisible aux vrais intérêts de la démocratie. J'ajouterai encore deux mots, c'est que par ce temps de vérité et de libre langage, chacun devrait avoir le courage de signer ce qu'il écrit.

Veillez, citoyen-Rédacteur, faire insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Salut et fraternité.

DE REMBAUD,

Capitaine dans la garde nationale de Lyon et vice-président du club des Augustins.

OBSERVATIONS.

Nous prions le citoyen De Rembau de s'appliquer une partie des réflexions que nous faisons sur la lettre du citoyen Pueygnoux; nous ajouterons qu'en aucune manière le public ne peut se contenter d'une pareille justification. Le peuple a été trop souvent trompé pour accepter comme ses représentants des hommes qui, sous le prétexte qu'ils sont assez connus, dédaignent d'exposer à ses yeux le tableau de leur vie et les principes qu'ils professent. Quoi! lorsque pour des affaires privées nous nous entourons de renseignements avant que de donner notre confiance, nous nous abstenons de ce soin quand il s'agit des intérêts de la nation!

28 mars 1844.

Citoyen Gérant,

Le numéro de votre journal du 27 courant, contient un article intitulé *Examen des candidatures*.

Dans cet article, des électeurs qui ne se nomment pas, se livrent à diverses appréciations sur le caractère et les idées politiques des citoyens portés à la candidature. Par la manière dont elles sont présentées, ces appréciations sont de nature à compromettre, dans l'opinion publique, le caractère des candidats qui, jusqu'à preuve contraire, par des faits avérés, méritent d'être considérés comme des citoyens dévoués à la chose publique et capables de servir utilement les intérêts de la démocratie.

Nos noms se trouvant mentionnés dans cet article, et faisant partie de la liste des candidats présentés par le club de l'Union démocratique de la Croix-Rousse, nous venons protester de toutes nos forces, et au nom de la dignité du parti franchement démocratique contre de semblables imputations qui paraissent dirigées dans un esprit de coterie et non par des sentiments de justice et d'impartialité.

Nous nous contenterons d'ajouter pour notre satisfaction et l'édification des bons citoyens, que le club de l'Union démocratique, dans sa séance d'hier, a protesté tout entier contre les appréciations dont nous sommes l'objet, et que procès-verbal de cette protestation a été envoyé au club central pour y être lu en séance publique.

Nous vous prions, citoyen, d'insérer la présente dans votre plus prochain numéro.

Salut et fraternité.

Le Président du club de l'Union démocratique,
PEYGNUX.

Le Vice-Président, Jacques BLANC fils.

OBSERVATIONS

Je réponds à cette lettre comme à toutes celles qui pourraient m'être adressées dans la suite, relativement aux articles sur les candidatures, que nous avons dû les insérer pour faire connaître au peuple les citoyens qui ont sa confiance. Dès que le nom d'un citoyen est inscrit comme candidat sur une liste, il entre dans le domaine public et est exposé à toutes les rigneurs de la discussion. C'est en vain qu'il se draperait dans un manteau de patriotisme, qu'il protesterait contre de prétendues calomnies, il faut qu'il réponde à des faits par des faits.

L'accusation de coterie, que vous nous jetez à la face, est sans fondement. Répondez, citoyens y a-t-il coterie quand on ne craint pas de frapper par la censure, ses propres camarades? Lorsqu'on nous a proposé l'insertion de ces articles, malgré que nous y avons vu vos noms, nous n'avons pas hésité, repoussant toute idée de camaraderie, et pensant d'ailleurs que vous sauriez bien vous défendre.

CHRONIQUE LOCALE.

Les militaires détenus au pénitencier pour cause d'infraction à la discipline ont été libérés le 31 mars au soir. Ce matin ils se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville, et y ont dû recevoir leurs passeports pour retourner dans leurs foyers respectifs.

— Les femmes, qu'on a vu traverser la ville pour se rendre à la Mairie, y sont allées pour demander du travail.

Le spectacle de ces infortunées, la plupart recouvertes des haillons de la misère, demandant du travail, est une chose qui doit donner à réfléchir aux satisfaits de notre prétendue organisation sociale.

Nos petites-maitresses, les aristocrates bourgeoises, compareront l'état d'aisance dans lequel elles vivent, sans avoir rien fait ni mérité de plus que leurs sœurs les travailleuses, avec la misère de ces dernières. Elles compareront et elles jugeront de l'étendue et de la nécessité des réformes à faire, aussi bien pour l'amélioration du sort des femmes en particulier que pour l'amélioration du sort du peuple en général.

— Une commission d'organisation du travail pour les femmes vient d'être installée à Lyon.

Rien n'est plus intéressant que cette institution. C'est une révolution qu'un pareil fait. Honneur, cent fois honneur à la République; cent fois honneur au peuple français, qui savent faire de pareilles choses.

Jusqu'à ce jour, le peuple français a été réputé pour son aménité à l'égard de la gracieuse et douce moitié de notre espèce. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement une aimable galanterie qui le distinguera des autres peuples, c'est un amour profond, grand, généreux, pour tous les faibles et les opprimés. La femme, réduite à faire concurrence à l'homme pour sa subsistance, se trouve bientôt forcée de recourir à la prostitution. Eh bien! nous ne craignons pas de le dire, bientôt cette plaie hideuse disparaîtra de notre corps social. Que l'organisation du travail assure à la femme un moyen certain d'existence, et nous ne verrons plus nos femmes, nos sœurs et nos filles les plus belles, flétrir leur âme et leur corps dans la fange des débauches salariées.

— Tout est rentré dans le calme. Les troupiers, qu'on a vu fraterniser avec le peuple, sont acquis pour toujours à la démocratie.

Bientôt ces braves citoyens vont avoir à couvrir de leurs poitrines les frontières de notre patrie. Nous allons nous séparer d'eux; mais nous ne le ferons pas sans leur témoigner par une fraternelle conduite combien nous avons été sensibles à leurs amicales et sincères démonstrations.

— Nous venons d'apprendre que les élèves des maisons des Lazaristes sont emmenés par leurs parents. Tant mieux. Les citoyens comprennent, il paraît, combien il est urgent de retirer à ces abrutisseurs de la jeunesse l'instruction et l'éducation de leurs enfants.

CORRESPONDANCE DU TRIBUN.

Nous avons reçu une lettre de nos délégués dans le département du Rhône. Ces amis envoyés avec mission d'établir des clubs, et d'affilier à la société démocratique les clubs déjà établis dans le département, ont déjà parcouru avec succès; Oullin, Saint-Genis, Pierre-Bénite, Vourles, Givors et Ternay.

Ils nous promettent d'intéressants détails à leur arrivée. Nous tiendrons les lecteurs au courant des succès de la Démocratie dans le département.

CLUB CENTRAL.

Séance du 26 mars.

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence du citoyen Guillermain.

Les clubs démocrates de la route du Bourbonnais, et celui de la rue Vieille-Monnaie, demandent l'affiliation et sont acceptés par la société démocratique.

La commission envoyée auprès du citoyen Arago rend compte de sa mission.

L'assemblée décrète, qu'une manifestation solennelle, à laquelle prendront part toutes les corporations et tous les clubs de la société démocratique, aura lieu le lendemain.

Le rendez-vous est place de Bellecour.

Les citoyens Berteault, Guillermain, Grinand et Chabout, devront prendre la parole au nom de la société, et demander l'établissement des clubs, dans les casernes, la libre circulation des écrits périodiques parmi les soldats, et la fraternisation du peuple et de l'armée.

Le citoyen Grinand témoigne du bon accueil qu'il a reçu à Limonest, comme envoyé de la société démocratique.

Le citoyen Guillermain donne sa démission.

Le citoyen Cautel-Baudet fait de même ainsi que tous les membres du Bureau.

Le nouveau bureau nommé par l'assemblée est ainsi composé :

- BERTEAULT, président;
- CAUTEL-BAUDET, vice-président;
- CHABOUT (fils) id.;
- BUREL, RATEL, CHABOUT, secrétaires;
- PILLARD, trésorier.

On procède à la nomination de vingt membres composant une commission d'épuration préparatoire de la liste des candidats de la société démocratique.

La commission est déclarée en permanence.

La séance est levée à une heure et demie du matin.

Séance du 27 mars 1844.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN BERTEAULT.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le citoyen Daguet, demande des explications sur la manifestation du matin. Il trouve que les délégués n'ont point mis l'énergie nécessaire à remplir leur mission.

Le président démontre, comment l'état d'épuisement physique du citoyen Arago, et la grandeur de la manifestation elle-même ont rendu inutile, et pour ainsi dire impossible, une exigence plus grande, pour cette fois. Que d'ailleurs, le citoyen commissaire avait promis sur l'honneur de donner prompt satisfaction au peuple sur toutes les demandes renfermées dans la pétition présentée.

Le club de la rue Grolée, par son procès-verbal et par l'organe de ses délégués demande qu'il soit accordé au peuple de faire visiter les forts, arsenaux et casernes, afin de connaître l'état des ressources en armement.

Le citoyen Bouveron appuie fortement cette proposition. Une commission est nommée et part chez le citoyen Arago, pour lui demander son concours.

Le citoyen Beauvoir, remercie la société démocratique de ses bons sentiments à l'égard de l'armée. Il mentionne le progrès accompli sous le rapport de la liberté des militaires. Il annonce l'intention positive des soldats de ne voter que pour les candidats passés au creuset de la société démocratique.

Le même, Beauvoir, propose à la candidature, au nom de ses camarades, un officier, Eustache, capitaine d'habillement au 22^{me} léger, et bien connu pour ses qualités et ses sentiments démocratiques.

On entend une nouvelle délégation du club de la Montagne. Après de vifs débats les délégués du club de la Montagne, n'ayant point voulu avouer les torts du nommé Bouvier, l'assemblée, à l'unanimité, exclue ces délégués.

Le citoyen Vincent, demande qu'un commissaire du club central, s'adjoigne à des membres du comité central, pour aller auprès du citoyen commissaire de la République, lui demander son intervention dans les élections. Cette proposition longtemps débattue est rejetée.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Rédacteur-Gérant, A. BERTEAULT.